



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi, 20 février 2012
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 février 2012
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Dépôt de candidatures dans le cadre du Programme des distinctions honorifiques du Lieutenant-gouverneur du Québec
 - 5.2 Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie
6. **Finances municipales**
 - 6.1 - - -
7. **Ressources humaines**
 - 7.1 - - -
8. **Loisirs et bibliothèques**
 - 8.1 Renouvellement du contrat de conciergerie pour le centre culturel Fernand-Charest et la bibliothèque Adélar-Berger
9. **Infrastructures et gestion des eaux**
 - 9.1 - - -

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Résolution relative à la circulation et au stationnement

- 10.1.1 Pose de panneaux « ARRÊT » obligatoire et interdiction de stationnement – rues Saint-Paul et Labrèche

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi du contrat suivant :

- 11.1.1 SA-1992-TP-11 Fourniture d'un chargeur sur roues neuf 2012

12. **Sécurité publique**

12.1 - - -

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relative à diverses demandes de dérogation mineure

- 13.1.1 DDM 12-2641 – Monsieur Jean-Guy Roy – Immeuble sis au 1907, route 219

- 13.1.2 DDM 12-2646 – Monsieur Ziad El-Khoury – Immeuble sis au 501, boulevard du Séminaire Nord

- 13.1.3 DDM 12-2648 – Madame Lucie Lussier-Bélisle – Immeuble sis au 633, chemin du Clocher

13.2 Étude et décision relative à un plan d'implantation et d'intégration architecturale

- 13.2.1 PIIA 11-2520 – Monsieur Dominic Asselin – Immeuble sis aux 1300-1302, chemin du Clocher

13.3 Appui à une demande d'autorisation pour un usage non agricole auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Immeuble sis au 633, chemin du Clocher

13.4 Adoption du projet de règlement suivant :

13.4.1 **Règlement n° 1041**

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale dans le but de créer un nouveau secteur de P.I.I.A., soit le « Secteur de P.I.I.A. : Saint-Luc », et d'y assujettir les zones C-2113, C-2114, C-2116, C-2118, C-2614, C-2615, C-2616 et C-2631, du plan de zonage »

14. **Avis de motion**

14.1 **Règlement n° 0997**

« Règlement autorisant un emprunt supplémentaire de 225 000 \$ pour réaliser le « Programme Rénovation Québec, phase VIII / Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »

14.2 **Règlement n° 1041**

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale dans le but de créer un nouveau secteur de P.I.I.A., soit le « Secteur de P.I.I.A. : Saint-Luc », et d'y assujettir les zones C-2113, C-2114, C-2116, C-2118, C-2614, C-2615, C-2616 et C-2631, du plan de zonage »

14.3 **Règlement n° 1056**

« Règlement modifiant le règlement n° 0825 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, tel que modifié par les règlements n°^{os} 0888, 0942 et 0969 »

14.4 **Règlement n° 1057**

« Règlement amendant le règlement n° 0542 établissant un programme de subvention à la réhabilitation des systèmes de plomberie domestique, tel qu'amendé par les règlements n°^{os} 0546, 0733 et 0896 »

14.5 **Règlement n° 1062**

« Règlement modifiant le règlement n° 0788 afin de retirer les travaux prévus sur une section de la rue Saint-Michel »

14.7 **Règlement n° 1066**

« Règlement permettant l'octroi de tout permis ou certificat requis pour la réalisation d'un centre de la petite enfance ou d'une garderie aux endroits suivants :

- sur le lot 4 932 489 du cadastre du Québec (225, boulevard du Séminaire Sud) ;
- sur le lot 4 077 148 du cadastre du Québec (rue Boucher) ;
- sur le lot 3 266 915 du cadastre du Québec (boulevard Saint-Luc) ;
- sur le lot 3 267 291 du cadastre du Québec (boulevard Saint-Luc) ;
- sur les lots 3 091 678 et 4 378 817 du cadastre du Québec (chemin du Clocher) ;
- sur les lots 4 519 959, 4 519 960 et 4 519 961 du cadastre du Québec (rue Lapalme) ;
- sur le lot 4 258 496 du cadastre du Québec (383, boulevard du Séminaire Nord) »

15. **Règlements**

15.1 **Règlement n° 1049**

« Règlement modifiant le règlement n° 0693 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité, tel qu'amendé par les règlements n°^{os} 0736, 0863 et 0976

15.2 Règlement n° 1058

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans les branches 1, 4, 5 et 7 du cours d'eau Brosseau conformément à la résolution n° 11660-09 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

15.3 Règlement n° 1059

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans la branche 6 du ruisseau Barbotte conformément à la résolution n° 12492-11 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

16. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17. **Correspondance**

18. **Période de questions**

19. **Communications des membres du conseil au public**

20. **Levée de la séance**